

FICHE D'INSCRIPTIONS- Mercredi Loisirs

Nom /Prénom des Parents : _____
 Nom/ Prénom de l'enfant: _____
 Date de Naissance : _____ Age : _____
 Adresse : _____
 Tél. domicile : _____ Tél. bureau : _____
 E-mail : _____

Fiche sanitaire Attestation assurance Copie carnet vaccination

1)Présence de l'enfant à l'accueil de loisirs : cocher les horaires choisis

Horaires de présence	Septembre				Octobre			Novembre			Décembre		
	6	13	20	27	4	11	18	8	22	29	6	13	20
8h-12h													
13h30-18h													
8h-18h													



L'ALSH sera fermé le mercredi 15 novembre pour la préparation du prochain trimestre.

2)Tarifs : La facturation est bimestrielle, avec possibilité de prélèvement automatique. Rappel, en cas d'absence, une journée de carence sera appliquée, pour laquelle aucun remboursement ne sera effectué (sauf sur présentation d'un certificat médical). **Toutes annulations d'inscriptions doivent être faite au minimum une semaine à l'avance, sinon celle-ci sera due dans sa totalité.**

Accueil extra scolaire (vacances)			
Journée 8h-18h	1/2 journée		
	Matin (8h-12h)	Après-midi (13h30-18h)	

Enfants commune St Paterne – Le Chevain

Q.F CAF = <700€	11.32 €	4.53 €	5.10€
Q.F CAF = >700€	12.00 €	4.80 €	5.40€

Enfants communes CUA

Q.F CAF = <700€	12.64 €	5.05 €	5.69€
Q.F CAF = >700€	13.53 €	5.41€	6.09€

Enfants hors communes CUA

Q.F CAF = <700€	15.04 €	6.03 €	6.76 €
Q.F CAF = >700€	15.93 €	6.40 €	7.18 €

A _____, le _____ Signature :



Commune St Paterne - Le Chevain

Accueil de Loisirs

3-12 ans St Paterne-Le Chevain

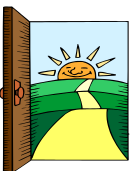


Mercredis Loisirs

2023-2024

Septembre à Décembre

Accueil de Loisirs de St Paterne - Le Chevain – Ecole maternelle Charles Perrault, rue de la cartonnrière 72610 St Paterne - Le Chevain. Tél. 06 70 99 95 98/ 02 33 29 73 03
 Adresse électronique : accueilde Loisirs@saintpaternelechevain.fr
<https://www.facebook.com/alschstpaternelechevain>



Accueil de Loisirs

St Paterne-Le Chevain

3-12 ans

◆ Les horaires d'ouverture de l'accueil 3-12 ans :

L'accueil ouvre ses portes dès 8h avec un accueil échelonné jusqu'à 9h, la possibilité de déjeuner sur place le midi, en apportant son repas ou un accueil à 13h30 pour ceux qui ne mangent pas à l'accueil. Un départ dès 17h et une fermeture à 18h (**prévoir le goûter**).

◆ Les inscriptions : Obligatoires avant le 1er août 2023

Priorité aux habitants de la commune St Paterne - Le Chevain et à ceux qui y sont scolarisés (écoles Charles Perrault et Chat Perché)

N'attendez pas la dernière minute pour inscrire vos enfants, les places sont limitées (normes du Ministère Jeunesse et Sports).

Au bureau de l'accueil de loisirs, situé à l'école maternelle de St Paterne (arrière du bâtiment) :

Lundi et vendredi : 13h30-16h30 /17h-18h

Mardi et Jeudi : 10h30-12h30 /14h-16h30 /17h-18h

Mercredi : 9h-18h

Info :

La priorité est donnée aux jeunes qui habitent sur la commune ou qui y sont scolarisés. Possibilité enfants hors commune, en fonction des places disponibles. Seront prioritaires ceux qui viennent de façon régulière au trimestre puis au mois, à la journée puis à la demi-journée.

◆ Les documents à fournir :

- une fiche sanitaire qui vous sera remise lors de l'inscription, à compléter et rendre au plus tard le premier jour du centre. **En l'absence de ce document, votre enfant ne pourra pas participer aux activités.**
- une photocopie du carnet de vaccination (**à jour**).
- une photocopie de l'attestation d'assurance extrascolaire ou responsabilité civile avec le nom de l'enfant.
- une photocopie d'attestation de la CAF ou MSA précisant le quotient familial. Le cas échéant, en l'absence de ces documents, c'est le tarif maximum qui sera appliqué.

PROGRAMME

Septembre à décembre 2023



La réunion de préparation des mercredis aura lieu fin août.

Nous vous ferons parvenir un planning plus détaillé début septembre en fonction des enfants inscrits le mercredi.



Arts Plastiques



*La municipalité de St Paterne - Le Chevain se réserve le droit d'annuler une activité par manque d'inscriptions.